

Publié le 07 janvier 2015 à 07h48 | Mis à jour le 07 janvier 2015 à 07h48

Déficit zéro après six mois



[Francis Vailles](#)

La Presse

Vous voulez commencer l'année avec une bonne nouvelle? La voilà: contre toute attente, le gouvernement du Québec a atteint le déficit zéro au cours de la première moitié de son année financière. Et tout indique que le déficit pour l'année complète sera passablement moindre que prévu.

Les informations sur le déficit se retrouvent dans le dernier rapport mensuel du ministère des Finances, publié juste avant les Fêtes. Le rapport porte sur les six premiers mois de l'année financière (avril à septembre).

Durant cette période, le gouvernement a réussi à dégager un léger surplus de 43 millions de dollars grâce aux compressions et à la reprise économique. Sur un budget semi-annuel de 35 milliards, ce surplus de 43 millions est très petit et c'est ce qui explique que je parle de déficit zéro. Ce surplus se compare à un déficit semestriel oscillant entre 643 millions et 1,2 milliard l'année précédente¹.

Il reste encore de longs mois à traverser d'ici la fin de l'exercice (31 mars 2015), mais personne n'aurait pu prévoir un tel revirement le printemps dernier, à la sortie des deux rapports «alarmistes» sur les finances publiques. La nouvelle est une véritable bouffée d'air frais en cette période difficile.

Par mesure de prudence, j'ai comparé ce premier semestre de l'exercice à ceux des sept dernières années. Conclusion: le gouvernement du Québec n'a pas obtenu de meilleurs résultats pour son premier semestre au cours des six dernières années. Le dernier surplus de mi-année remonte à l'exercice 2007-2008 (476 millions), il y a sept ans, année où le gouvernement avait obtenu un déficit zéro.

En conséquence, le déficit pour l'année complète actuelle pourrait être significativement moindre que prévu, à moins que la tendance ne s'inverse radicalement.

Pour l'année en cours, le ministre Carlos Leitao prévoit un déficit annuel de 2,4 milliards. Compte tenu du léger surplus de mi-année, ce déficit serait donc, en théorie, entièrement engrangé durant la deuxième moitié de l'exercice (octobre 2014 à mars 2015). Or, le Québec n'a pas été frappé par un si grand déficit au deuxième semestre au cours des sept dernières années.

Par exemple, l'an dernier, en plein marasme, le deuxième semestre s'est soldé par un déficit de quelque 2,0 milliards. Durant les quatre années précédentes, les déficits du deuxième semestre oscillaient entre 700 millions et 2,1 milliards.

Le Québec se dirige donc vers un déficit annuel moindre que les 2,4 milliards prévus par Carlos Leitao. Il ne tombera probablement pas à zéro parce que le mois de mars est souvent très déficitaire, avec les ajustements de fin d'exercice, mais la tendance est encourageante.

Moins de dépenses

Diverses raisons expliquent ce revirement. D'abord, les dépenses de programme (santé, éducation, etc.) ont augmenté de seulement 1,8% au premier semestre, soit moins que la cible de 2,1% prévue par Carlos Leitao.

Ensuite, le paiement des intérêts sur la dette s'est révélé moindre qu'attendu. Québec a enregistré une baisse des paiements de 2,5%, alors qu'il prévoyait une stagnation (0%).

Enfin, la relance progressive de l'économie, portée par la hausse des exportations aux États-Unis et des ventes au détail, ont augmenté les entrées fiscales dans les coffres du gouvernement. Au premier semestre, le gouvernement a ainsi enregistré une hausse de 4,5% de ses recettes de taxes à la consommation et de 15% des impôts des sociétés.

Pour ramener le déficit à zéro l'an prochain, le gouvernement libéral a récemment imposé de nouvelles ponctions

fiscales, dont certaines sont en vigueur depuis le 1er janvier. Ainsi, la taxe sur les primes d'assurance auto est passée de 5 à 9%, la taxe sur le capital de certains assureurs a été majorée et les institutions financières se sont vu imposer une nouvelle surtaxe. Ces trois mesures rapporteront 118 millions entre le 1er janvier et le 31 mars 2015, dernier trimestre de l'exercice annuel en cours.

Un bémol: les revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers stagnent, probablement en raison de la situation incertaine de l'emploi. Vendredi prochain, les chiffres de Statistique Canada pour décembre nous indiqueront si la reprise se poursuit (+19 600 emplois en novembre) ou non.

Précisons que la hausse des tarifs de garde se reflétera seulement l'an prochain dans les états financiers du gouvernement. De plus, la dernière augmentation de 1% des salaires accordée aux employés du gouvernement durant la dernière convention collective (390 millions) sera versée seulement le 1er avril 2015, au début du prochain exercice financier.

Bref, si la tendance se maintient, le gouvernement libéral pourrait disposer d'une certaine marge de manoeuvre pour implanter ses réformes. Souhaitons qu'il en profite pour agir avec doigté.

¹ Ces deux estimations différentes de l'année précédente s'expliquent par un changement de règles comptables.

© La Presse, ltée. Tous droits réservés.